

BIACHE

@ctus



n°39 Février 2024



Le mot du Maire

Chères biachaises, Chers biachois,



Les Vœux du Maire à la population du 26 janvier dernier, à la salle des fêtes Jean Moulin, ont connu une belle réussite, de l'avis même des 450 personnes présentes pour cette grande première.

Le duo Butterfly, composé de Juliette DJENDER au violon et de Florent DHENIN au saxophone, a lancé cette belle soirée.

Après les mots d'accueil de Laurent HURE, le nouveau conseil municipal des jeunes, fraîchement élu, s'est présenté au public, sous l'œil attentif de Christelle LESPAGNOL, adjointe à la jeunesse et aux écoles. Les quelques mots du nouveau président Willy LUCCHINI ont été chaleureusement appréciés, tout comme l'allocution d'Arnaud MENARD, Directeur Général des Services ainsi que les bons vœux au Maire de Véronique DUMARQUEZ-LARDIER, 1ère adjointe.

Les yeux des biachaises et des biachois étaient rivés sur la projection audio-visuelle réalisée par Laurent HURE, responsable des sports et de la communication. Merci à Jean TOPOLJSKI de la communauté de communes Osartis Marquion pour la partie filmée à l'aide du drone. De superbes vues du ciel ont valorisé notre belle commune, pour le plus grand plaisir de tous.

S'en est suivi le discours du Maire souhaitant une bonne année 2024 à la population, en remerciant tous les acteurs pour leur investissement au sein de la commune, en retraçant les grands moments vécus en 2023 et en relatant les grands projets pour cette nouvelle année 2024.

Pour clôturer la soirée, Monsieur le Maire a remis la médaille de la ville à Monsieur Bernard LETOMBE pour les nombreuses années de bénévolat consacrées à la commune.

Je remercie la société STIENNE Production pour la partie sonorisation, éclairage et vidéo, notre fleuriste Binnaz d'AZRA Atelier pour la décoration florale de la salle et les Ets DUPONT Samuel concernant la restauration.



Au plaisir de vous rencontrer

Le Maire,

Hervé NAGLIK



les vœux en photos



Arnaud MENARD
Directeur général des services



Christelle LESPAIGNOL, Adjointe à la jeunesse et aux écoles
et le Conseil Municipal des jeunes, Présidé par Willy LUCCHINI



Bernard LETOMBE
a reçu la médaille de la Ville



Belle affluence pour une première édition



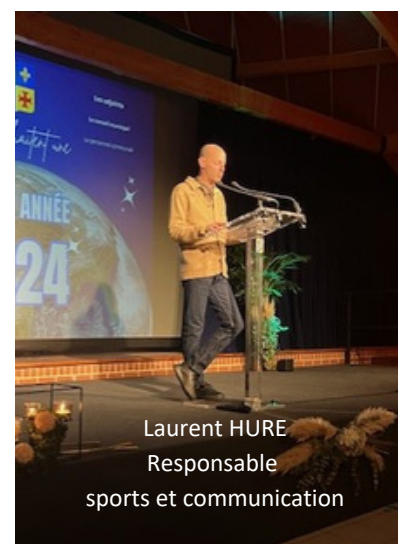
Discours d'**Hervé NAGLIK**
Maire de la Commune



Le Duo Butterfly
Juliette DJENDER
Florent DHENIN



Véronique DUMARQUEZ-LARDIER
1ère adjointe



Laurent HURE
Responsable
sports et communication



Associations



CHARLES BRANCART MIS A L'HONNEUR

Le samedi 18 novembre dernier, a eu lieu la messe de Sainte-Cécile au cours de laquelle Charles BRANCART a été mis à l'honneur pour ses 25 années de présidence de l'Harmonie La Renaissance, poste auquel lui a succédé depuis quelques mois Bernard BOUREL.

Lors de cette cérémonie plusieurs distinctions ont été remises à l'ancien président notamment la médaille de la ville par le Maire Hervé NAGLIK et la municipalité de Biache-Saint-Vaast. Nous remercions Charles pour son dévouement tout au long de ces années au sein de l'Harmonie.



Sécurité

RADAR PEDAGOGIQUE

Installation du radar pédagogique dans la rue du Maréchal Foch

Récemment, un radar pédagogique a été installé dans la rue du Maréchal Foch pour analyser la limitation de vitesse. Ses avantages en milieu urbain sont nombreux. Le dispositif permet de mettre en évidence le lien entre la réglementation et les comportements individuels. En outre, il permet de rappeler la règle de circulation et de sensibiliser les usagers à la sécurité routière. Par exemple, lorsqu'il y a une école à proximité, le dispositif aide l'utilisateur à comprendre le risque local et à respecter la vitesse autorisée par la réglementation.

Le radar pédagogique a aussi pour objectif de faire respecter les limitations de vitesse dans les zones à enjeux de sécurité routière en alertant les conducteurs sur leur vitesse pratique. Cela crée une relation d'échange entre l'utilisateur et le dispositif. L'appareil délivre un message visuel qui incite l'utilisateur à réduire sa vitesse, ce qui aide à combattre la baisse de vigilance au volant.



Animation

DISCO PARTY

Comité des Fêtes de Biache-Saint-Vaast

DISCO PARTY

PAF 6€

SAMEDI 6 AVRIL 2024 . 19H00

MAISON DES SOCIÉTÉS BIACHE-SAINT-VAAST

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE



RÉSERVATIONS POSSIBLES

SCANNEZ LE QR CODE ET SUIVEZ LE FORMULAIRE

CONTACT 0648256229



Jeunesse

CLASSES DE NEIGE

Le 19 janvier dernier, les élèves de CM2 sont rentrés ravis de leur séjour de 10 jours à La Chapelle d'Abondance en Haute-Savoie.

Nombre d'entre eux ont découvert le ski et une majorité a validé un niveau technique grâce aux séances de cours assurées par les moniteurs de l'ESF.

D'autres activités ont été proposées : randonnées en raquettes, balade avec des chiens de traîneaux, visite d'une chèvrerie, atelier tourneur sur bois, veillées contes, et la boum du dernier soir...

Des moments inoubliables qui resteront gravés dans la mémoire des enfants.

La municipalité est heureuse de savoir que le séjour a plu aux enfants ainsi qu'aux enseignantes.



EQUIPEMENTS NUMÉRIQUES DE L'ECOLE CHARLES PERRAULT

Toutes les classes de l'école maternelle Charles PERRAULT sont désormais entièrement équipées de vidéoprojecteurs interactifs.

Début janvier, ce sont les dernières classes, celles de Mmes MARTEL, DEKETELAERE et MOGUET, qui en ont bénéficié.

Ces nouveaux outils pédagogiques sont un bel investissement de la municipalité pour les enseignantes qui en sont ravies.



APPEL A CANDIDATURE

Pour les vacances d'été, si vous souhaitez rejoindre l'équipe d'animation ou autres emplois saisonniers, vous pouvez dès à présent postuler en envoyant vos lettres de motivation et CV à Karine Comble.

VACANCES BUISSONNIÈRES

Christelle LESPAGNOL, adjointe aux écoles et à la jeunesse, propose des ateliers gratuits ludiques autour du Français, niveau CP, CE1 et CE2. Les séances se dérouleront les lundi 4 et mardi 5 mars puis jeudi 7 et vendredi 8 mars de 10h30 à 12h, à l'école Jean de la Fontaine. Inscriptions obligatoires en mairie au 03.21.50.07.27.

RECREACONTES

Vacances d'hiver : Les mardis 27 février et 5 mars puis les jeudis 29 février et 7 mars. De 14h à 17h à la bibliothèque municipale. Inscriptions auprès de Karine Comble au 06.73.88.44.67 (heures de bureau)

Vacances de printemps: Les mardis 23 et 30 avril puis les jeudis 25 avril et 2 mai. (Mêmes modalités que précédemment)

ACCUEIL DE LOISIRS

Vacances d'hiver: Du lundi 26 février au vendredi 8 mars inclus. Inscriptions sur MyPerischool. Limite d'inscription : 16 février.

Vacances de printemps: Du lundi 22 avril au vendredi 3 mai inclus. Inscriptions d'ores et déjà ouvertes sur MyPerischool. Limite d'inscription : le 12 avril.



Récréacontes

HIVER 2024

MARDIS 27 FEVRIER ET 5 MARS
JEUDIS 29 FEVRIER ET 7 MARS

Enfants de 6 à 10 ans

Activités récréatifs
autour des contes

Bibliothèque Municipale  **14h00**
17h00

Inscriptions obligatoires auprès de Karine COMBLE
06 73 88 44 67
(heures de bureau)



Vacances Buissonnières

HIVER 2024

LUNDI 4 et MARDI 5 MARS
JEUDI 7 ET VENDREDI 8 MARS

Niveau CP, CE1 et CE2

Activités ludiques autour du Français (informatique, jeux collectifs, fiches ...)

ECOLE JEAN DE LA FONTAINE  **10H30**
12h00

Inscriptions obligatoires en Mairie
03 21 50 07 27



Accueil de Loisirs

Biache - St-Vaast

du lundi 26 février au vendredi 8 mars 2024



Si besoin de renseignements
COMBLE Karine
06 73 88 44 67


My PERI'SCHOOL
GESTION DE LA PRÉPARATION À L'ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE

Inscriptions jusqu'au vendredi 16 février 2024



Jeunesse

SPECTACLE DE CLOWN ET CONCOURS DU PLUS BEAU DÉGUISEMENT

Offert par la municipalité et organisé par la commission « école et jeunesse », il aura lieu le mercredi 6 mars à la salle Jean Moulin, à partir de 14h15. Ouvert aux enfants jusque 10 ans. Goûter pour tous. Entrée gratuite.

Osartis Communauté de Communes Osartis-Marquion

Le Relais Petite Enfance "À Mini Pas"

Pour les parents et futurs parents

- Habitant du territoire Osartis-Marquion
- Souhaitant confier leur enfant et recherchant des informations administratives et/ou réglementaires

Les animatrices du Relais Petite Enfance vous renseignent et vous accompagnent sur

- L'offre de service **monenfant.fr**
- Les différents **modes de garde individuel ou collectif** sur le territoire communautaire
- Le **coût de la garde, les aides financières et le reste à charge** de l'ensemble des modes d'accueil
- Les **assistants maternels** disponibles près de chez vous
- Le **rôle des parents** en tant qu'employeur

Scannez pour découvrir le Relais Petite Enfance d'Osartis-Marquion

www.cc-osartis.com/relais-petite-enfance-mini-pas

Contactez-nous au 03 21 73 03 50 ou par mail ram@cc-osartis.com

www.cc-osartis.com | @Osartis

BIACHE
SPECTACLE DE CLOWN

MERCREDI 6 MARS

SALLE JEAN MOULIN
POUR LES ENFANTS
JUSQU'À 10 ANS.
VENEZ DÉGUISÉS
CONCOURS DU PLUS
BEAU DÉGUISEMENT

14H15

GOÛTER

GRATUIT



Vie économique

NOUVEAU COMMERCE À BIACHE-SAINT-VAAST



HEMP FLOWER
BIEN ÊTRE ET RELAXATION

Ouverture de Hemp Flower, boutique de produits bien-être et relaxation à base de fleurs de chanvre, au cœur de la ville ! Plongez dans une expérience sensorielle inédite et découvrez notre sélection de produits de qualité. Rejoignez-nous pour célébrer cette nouvelle aventure axée sur le bien-être dans un environnement accueillant et convivial. Adresse : 2 rue Georges Clémenceau. Tél : 06.52.20.16.70 ou par mail hemp.flower.pro@gmail.com



REMISE DES LOTS DE L'UCAB

Le 30 décembre a eu lieu la remise des lots de la quinzaine commerciale de l'UCAB.

Bravo aux gagnants : M. et Mme Ludovic Humez et M. et Mme Karine Sieckelinck, séjour de deux jours et une nuit au parc Disneyland.

M. et Mme Pascal Padovani : un bon d'achat de 1 000 euros à valoir sur un voyage de l'agence TUI.

Merci aux commerçants de l'UCAB.



EPISODE NEIGEUX

Durant l'épisode neigeux, huit agents municipaux volontaires se sont relayés sans relâche de 5h00 à 23h00 pour saler et dégager les 23 km de route de notre ville. Leurs efforts considérables ont porté leurs fruits, car aucune rue n'a été négligée. Ils ont même déversé près de deux tonnes de sel pour y parvenir. Guy DANEL, quant à lui, est venu spontanément prêter main-forte avec son propre matériel pour déneiger les rues. L'équipe municipale, souhaite particulièrement les féliciter pour leur dévouement envers les habitants de Biache, qui nous ont fait également part de leur reconnaissance.

LE COMPOSTAGE : Une solution écologique pour alléger les poubelles

Dans un souci de réduction des déchets, la Mairie vous offre la possibilité d'obtenir un composteur gratuitement. Grâce à une collaboration avec le Symevad et Osartis, une réunion d'information est organisée le lundi 25 mars 2024 à 18h00 à la Maison des Sociétés. Chacun des participants recevra un composteur individuel pour participer à l'effort écologique.

UN ARBRE POUR UNE NAISSANCE

En décembre, 50 arbres ont été plantés dans le cadre de cette action. Chaque enfant né en 2023 deviendra donc le parrain d'un arbre parmi les variétés suivantes : Noyer, Châtaigner, Charme, Chêne des marais, Cèdre bleu, Pécher, Poirier, Prunier, Pommier, Cerisier, ou Abricotier. Une cérémonie aura lieu au printemps pour marquer cet événement important.

Les arbres fruitiers seront implantés dans un verger solidaire situé entre la rivière et le stade de football synthétique. Cette initiative sera renouvelée chaque année, avec plus de 400 arbres plantés d'ici 10 ans.

DEVENONS Lonsom acteurs

COMPOSTER SES DÉCHETS, C'EST PAS COMPLIQUÉ !
— SERGE 35 ANS

RÉUNION D'INFORMATION SUR LE COMPOSTAGE ET AUTRES TECHNIQUES
Et si vous réduisiez vos déchets de jardin et de cuisine, avec l'aide du SYMEVAD ?

- > MAR. 5 MARS 19H LAGNICOURT-MARCEL
- > LUN. 25 MARS 18H BIACHE-SAINT-VAAST
- > MERC. 27 MARS 18H ETERPIGNY
- > JEU. 28 MARS 18H ECOURT-SAINT-QUENTIN
- > VEN. 5 AVRIL 18H30 BELLONNE
- > VEN. 19 AVRIL 18H VITRY-EN-ARTOIS

REMISE D'UN COMPOSTEUR

***Inscriptions et informations au 03 21 74 35 99 ou sur symevad.org**





La création du Plan Local d'Urbanisme intercommunal est en cours. En 2023, une exposition sur le diagnostic du territoire a été organisée de novembre 2022 à mai 2023. L'exposition s'est déplacée dans plusieurs communes et a permis aux résidents de la région de se familiariser avec les atouts et les faiblesses du territoire, ainsi que les enjeux économiques, environnementaux et sociaux tels que : où vivons-nous ? Où consommons-nous ? Comment nous déplaçons-nous ? Quels sont nos espaces récréatifs ? Bien que le diagnostic ne soit pas une fin en soi, il constitue une étape du processus de projet. Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable a été débattu en conseil communautaire en décembre 2022 et dans chaque conseil municipal au cours du premier trimestre de 2023. Ce document énonce les objectifs à atteindre pour répondre aux évolutions et aux nouvelles exigences de la société en matière d'habitat, d'économie, de paysages, de risques, etc.

Nous avons ensuite élaboré le zonage, qui consiste à définir les zones urbaines, agricoles et naturelles à urbaniser. En 2024, nous travaillerons sur les règles applicables à chaque zone : ce qui peut être construit et comment. Ensuite, la consultation de différentes parties prenantes telles que les services de l'État, la Chambre d'Agriculture, la Région, le Département, etc., ainsi que l'enquête publique, seront menées pour aboutir à une approbation d'ici fin 2024.

Pour suivre l'évolution de la démarche, veuillez consulter la page PLUi sur le site internet de la Communauté de Communes. La concertation a lieu tout au long de la procédure. Des registres sont mis à disposition dans toutes les communes et au service planification (annexe de la Communauté de Communes à Vitry-en-Artois). Vous pouvez également nous envoyer vos remarques à l'adresse planification@cc-osartis.com.



LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

La loi APER (Accélération de la production d'énergies renouvelables) a été votée par l'Assemblée nationale le 10 mars 2023 pour favoriser le développement des énergies vertes et combler le retard pris par la France en la matière au niveau européen. L'énergie éolienne, l'énergie solaire, la conversion des biomasses en biogaz et l'énergie hydroélectrique figurent parmi les énergies renouvelables.

Au niveau local, le Conseil Municipal s'est réuni le 8 décembre 2023 pour discuter de cette question urgente. Le 15 décembre 2023, le Conseil communautaire a également débattu de la même question. Un registre a été mis à disposition du public en mairie jusqu'au 27 janvier 2024 pour recueillir les remarques sur ce sujet.

Bien que le délai pour définir ces zones n'était pas suffisant, l'objectif était de déterminer les zones de performances énergétiques, d'éviter l'imposition de certains sites par les autorités gouvernementales, d'offrir à la population des énergies sans CO2, en limitant les nuisances et d'envisager un avenir sans énergies fossiles pour nos enfants.

En tant que Maire, il est de mon devoir de proposer des options au Conseil Municipal pour qu'il puisse voter en son âme et conscience. Mon rôle est également d'étudier des pistes de réflexion, de déterminer des stratégies d'avenir et de territoire, face à ceux qui critiquent sans fondement. Le Conseil Municipal et moi-même nous opposerons à ce que la biodiversité soit malmenée au profit de certaines pratiques, et nous continuerons d'être à votre écoute. Pour mieux vous répondre et vous accompagner, je prendrai le temps de contacter des experts reconnus tels que l'ADEME ou le CEREMA afin de connaître les réels impacts de ces nouvelles énergies et d'apporter les solutions appropriées. Car le rôle du Maire est également de donner de son temps pour vous satisfaire au quotidien.



Afin de vous satisfaire davantage et de mieux vous accueillir en mairie, nous avons aménagé une nouvelle borne d'accueil et repensé la luminosité et les peintures murales.

SOUTIEN AUX AGRICULTEURS

Face à l'inflation et à la concurrence déloyale des traités de libre-échange, les agriculteurs souffrent financièrement et constatent une diminution de leurs moyens de production ainsi qu'une fragilisation de leur élevage.

Il est important de les soutenir dans leur lutte pour une rémunération juste de leur travail. À notre niveau, nous pouvons aider les agriculteurs en maintenant les haies et en fournissant des matériaux de remblai pour les chemins. Un petit geste qui peut faire une grande différence.



DÉBUT DES TRAVAUX DU BÉGUINAGE



Le 16 janvier marque le commencement des travaux d'aménagement pour le projet Béguinage. Ceux-ci devraient durer environ 24 mois.

Au total, 27 logements destinés aux personnes âgées seront construits, ainsi que 12 logements individuels supplémentaires pour les aînés souhaitant vivre dans un environnement paisible. Nous vous tiendrons au courant de l'ouverture des inscriptions.



RENOVATION DES SANITAIRES DU STADE DERET

Le stade Deret est utilisé par plusieurs organisations tels que l'U.S.Biache Football, l'U.S.Biache Athlétisme, les élèves de l'école primaire et du collège, ainsi que parfois l'H.B.S.V. Les sanitaires étaient dans un état déplorable et nécessitaient d'être rénovés. Les entreprises suivantes ont pris en charge les réparations :

- La société "ALLO SEB" pour les sanitaires, le carrelage, ainsi que les portes extérieures.
- La société "Géraud LEGRAND" pour les portes intérieures et les plâtreries.
- Le service technique pour l'installation des radiateurs.

Nous leur sommes reconnaissants pour leur travail exceptionnel.





Sports

NOUVEL EQUIPEMENT POUR LES SPORTS DE COMBATS



La Municipalité a investi dans 4 surfaces d'évolution déroulables qui seront bien utiles à nos 3 clubs d'arts martiaux : le judo, l'USCB et l'aïkido lors de l'organisation de compétitions ou de rassemblements, mais également aux autres associations biachaises et aux scolaires. Les jeunes écoliers ont par ailleurs pu tester le nouveau matériel reçu en ce début d'année par le service des sports : l'escrime rejoint ainsi l'éventail des sports proposés.

La salle de Carrom a également connu un relooking avec la pose de stickers aux couleurs du club.

Les 9 gagnants du concours "Dessines ton maillot" organisé à l'occasion de la coupe du Monde de rugby ont enfin reçu leur récompense : leur ballon ovale ! Bravo à eux !

Côté associations Malheureusement, le cross Léon Javelot a été annulé en raison des conditions climatiques, nous sommes impatients de le retrouver dès l'hiver prochain dans le marais. Biache TT a organisé son premier tournoi ouvert à tous avec succès, bravo à tous les membres de l'association ainsi qu'aux participants de tous âges.

Résultats et infos sportives Pour rappel, vous pouvez retrouver tous les résultats sportifs chaque lundi avec le Biache Sport News. Il est possible de s'abonner gratuitement pour le recevoir automatiquement par mail (demande à faire à laurent.hure@biachesaintvaast.fr) ou le consulter en ligne sur le site de la Mairie ou la page Facebook du service des sports.



Culture



MEDAILLES AUX 3 JEUNES PORTES-DRAPEAUX

Honorés par l'Assemblée Nationale, le 6 janvier 2024, trois jeunes porte-drapeaux du Comité ACPG-CATM ont été distingués pour leur dévouement et leur engagement citoyen en mémoire des soldats 14/18 et 39/45. Le député de la 1ère circonscription du Pas-de-Calais a remis la médaille lors de la cérémonie de ses vœux à Rebreuve sur Canche.

SORTIE AU SALON DE L'AGRICULTURE

Il reste quelques places dans le bus

N'hésitez pas !



60^e édition
24 FÉV > 03 MARS
PARIS EXPO PORTE DE VERSAILLES

SALON DE L'AGRI CULTURE

Samedi 24 février

La Municipalité organise une journée libre au Salon de l'Agriculture de Paris le 24 février prochain.

Départ 7h30 - Retour 20h30
Parking du Stade Deret. Rue Georges Brassens.

Tarif entrée + bus
25€ Biachois
35€ extérieurs

INSCRIPTIONS JUSQU'AU 12 FEVRIER
EN MAIRIE. Places Limitées



Pour faire suite à l'épisode neigeux qui s'est déroulé les 17 et 18 janvier dernier, nous souhaitons faire un petit rappel de bon sens.

Concernant les trottoirs, un arrêté municipal fixe des obligations par temps de neige et de verglas. Ce dernier met à la charge des propriétaires et des locataires, le déneigement ainsi que le salage de leurs trottoirs.

Merci de prendre bonne conscience que ceux-ci sont empreintés par nos personnes âgées et nos enfants.

QUELQUES SOUVENIRS DE L'EPISODE NEIGEUX





Agenda

10 février Concert de cuivres de l'Harmonie La Renaissance (Salle Jean Moulin)

11 février Stage fédéral d'Aïkido (dojo)

28 février au 3 mars Tournoi de football en salle organisé par l'US Biache football (complexe sportif E.Huré)

06 mars Spectacle de clowns proposé par la Municipalité (Salle Jean Moulin)

09 mars Don du sang (Salle Jean Moulin)

10 mars Parcours du cœur organisés par le service des sports & La Balade Biachoise (base nautique Léon Javelot)



Etat Civil



Toutes nos félicitations pour les naissances de :



Gaspard KLARCZYNSKI

Fils de Mathilde HERBAUX et de Christophe KLARCZYNSKI, né le 18/12/2023

Eline JOUANNEAU

Fille de Emelyne BAILLOEUIL et de Cédric JOUANNEAU, née le 25/12/2023



Toutes nos condoléances aux familles de :



M.CATHELAIN Roger décédé le 23/12/2023 à l'âge de 93 ans

Mme SAVARY née RICQ Marcelle, décédée le 12/01/2024 à l'âge de 74 ans

M.PLANQUE Louis décédé le 23/01/2024 à l'âge de 87 ans

Directeur de la publication

Hervé NAGLIK

Conception & réalisation

Laurent HURE

Impression Imprimerie GANTIER



facebook

[biachesaintvaast.com](https://www.biachesaintvaast.com)

biachesaintvaast

Biache Ville Sportive

Biache Animation



Chaque lundi, retrouvez le :

BIACHE SPORT NEWS